

Utilisation des dispositifs d'ancrage fixes pour les techniques d'accès et de positionnement par corde

Système de sécurité

Tous les dispositifs d'ancrage ABS peuvent, sans exception, être utilisés comme point d'ancrage fixe pour un système de sécurité dans le cadre de l'utilisation d'un ÉPI contre les chutes de hauteur. Cela s'applique également à la fixation de dispositifs antichute mobiles avec support d'assurage mobile, dans le cadre des techniques d'accès et de positionnement par corde.

Lors de l'utilisation de systèmes de sécurité sur corde ou d'autres dispositifs d'ancrage non rigides, il existe un risque de mauvaise utilisation lors du changement de corde. Il est essentiel de veiller à ce que seuls des dispositifs d'ancrage appropriés soient soumis à une charge statique (utilisation comme système porteur). Nous recommandons, dans ce cas, l'utilisation de cordes de couleurs différentes afin d'éviter toute déformation accidentelle des dispositifs d'ancrage.

La section suivante décrit les exigences applicables aux produits expressément conçus pour supporter des charges statiques dans le cadre d'un système porteur.

Système porteur

Lors de l'utilisation de produits ABS comme point d'ancrage dans un système porteur, les dispositifs d'ancrage sont soumis de manière planifiée à une charge statique. Cela constitue une exigence particulière dans le cadre des techniques d'accès par corde. Pour le système porteur, une charge caractéristique de 3 kN par utilisateur du dispositif d'ancrage est supposée. Cette charge statique entraîne, pour de nombreux produits — en particulier sur les toitures — une déformation plastique. Une déformation plastique constitue un défaut devant être évalué par une personne compétente.

Les dispositifs d'ancrage destinés à être utilisés dans le système porteur des techniques d'accès par corde ne doivent pas se déformer dans les conditions décrites, ou seulement de manière élastique.

Un aperçu des produits ABS adaptés se trouve à la page suivante.

Remarques concernant les dispositifs d'ancrage

- Les dispositifs d'ancrage mentionnés sont exclusivement destinés à la protection des personnes et ne sont en aucun cas prévus pour la fixation de charges.
- Afin de garantir les performances du dispositif d'ancrage, une attention particulière doit être portée à une sous-structure appropriée ou à un support de fixation adapté.
- Le contrôle des dispositifs d'ancrage ABS doit être effectué par une personne compétente et certifiée.
- Le contrôle des dispositifs d'ancrage doit être effectué au moins tous les 12 mois et faire l'objet d'une documentation.
 - Dans le cadre de l'évaluation des risques, il peut être pertinent de raccourcir l'intervalle de contrôle.
- Les pièces mobiles et rotatives sont soumises à de fortes sollicitations.
 - Une attention particulière doit être portée à ces composants/produits lors des contrôles périodiques.

V5/2025



ABS Safety GmbH
Gewerbing 3 | D-47623 Kevelaer



Tel. +49 28 32 - 972 81 - 0
Fax +49 28 32 - 972 81 - 285



info@absturzsicung.de
www.absturzsicung.de



Utilisation des dispositifs d'ancrage fixes pour les techniques d'accès et de positionnement par corde

Produits ABS homologués pour les travaux sur corde.

Point d'ancrage	Hauteur du support	Montage mural	Montage au plafond	Montage en toiture
Lock I & Lock II	-	Charges latérales uniquement	Charges latérales uniquement	Charges latérales uniquement
Lock III-B	0 mm	+	Filetage de plus de 125 mm	+
Lock III-BE Pro-24	< 150 mm	+	+	+
Lock III-ST	0 mm	+	+	+
Lock III-R-B/ST	0 mm	Charges latérales uniquement	X	Charges latérales uniquement
Lock X-SR-B-AS	350 - 700 mm	+	+	+
Lock X-SR-B/ST	200 mm	+	+	+
Lock X-Durch Incluant de nouvelles variantes	0 mm	+	+	+
Lock X-Klemm	0 - 500 mm	X	+	X
Lock X-Klemm-SR	0 - 200 mm	+	+	+
Lock T (Max)	-	X	+	+
RunBeam2	-	X	+	X

Produits ABS homologués pour les travaux fréquents sur corde, ainsi que pour les activités d'entraînement et de formation.

(par exemple : centres de formation, tour d'entraînement des pompiers conforme à la norme DIN 14092).

Point d'ancrage	Hauteur du support	Montage mural	Montage au plafond	Montage en toiture	Charge max.
Lock III-B	0 mm	+	Filetage de plus de 125 mm	+	25 kN
Lock III-ST	0 mm	+	+	+	25 kN

V5/2025